

Autorisation de conduite et maintenance de premier niveau

R489 Chariots automoteurs de manutention



Objectifs de la formation

- Être capable d'identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- Être capable d'interpréter un abaque de charges d'un chariot
- Être capable d'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots
- Savoir vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations
- Être capable d'utiliser les chariots en toute sécurité
- Savoir énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste
- Obtenir l'autorisation de conduite de la catégorie concernée

Objectifs opérationnels

Contexte réglementaire

Cette formation est rendue obligatoire par l'art. R4323-55 du code du travail. Ses modalités sont définies par l'art.1 de l'arrêté du 02/12/98 pris en application de cet article. Lors de cette formation, des apports théoriques relatifs à la réglementation et à la sécurité, ainsi qu'une mise en situation pratique sont dispensés.

Public concerné

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle.

Prérequis

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié

Modalités d'organisation

Formation en inter ou en intra selon demande **Durée: entre 1 à 5 jours selon**
Minimum 2 inscrits / Max 10 stagiaires par groupe **le niveau et les catégories**

Qualité des intervenants

Formateurs qualifiés et expérimentés auprès d'un public d'adultes

Méthodes pédagogiques

- Parcours individualisé selon le niveau de chaque apprenant
- Méthodes et approches actives, démonstratives, participatives, échanges et partages d'expériences
- Questions/Réponses

Moyens techniques

- **Salle de formation équipée d'un ensemble multimédia**
 - **Un engin de chantier**
 - **Exposés étayés par diaporamas, vidéos, études de cas**
 - **Plateau technique privé/aire d'évolution**
- A fournir par participant :**
- **remise d'un support de formation**

Moyens de suivi de l'action

- Feuille d'émargement signée par demi journée par l'apprenant et le formateur
- Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique

Moyens d'appréciation des résultats de l'action

- Evaluation de la progression du participants tout au long de la formation par le formateur
- Passage d'un examen théorique questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R482 de sa catégorie

Validation de l'action

- Délivrance (si résultats positifs) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur

Modalités d'inscription Contact

Contactez votre conseiller au 09.50.38.48.46 ou 06.58.88.85.56
Inscription réalisée suite à une analyse approfondie avec notre responsable pédagogique et une vérification des prérequis le cas échéant

Délai d'accès Accessibilité

Délais d'accès à la formation : 15 jours à 1 mois selon accord/délai de financement
Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation
Accessibilité : Si besoin contacter notre référent handicap : qualite@afforma.fr





Contenu – Programme pédagogique

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

Le cadre légal d'application :

- **Comprendre la prévention : les responsabilités des employeurs, des salariés**

La réglementation :

Tout conducteur d'engin de chantier doit avoir suivi une formation spécifique à la conduite du type d'engin qu'il sera amené à utiliser. Cette formation est rendue obligatoire par l'art. R-4323-55 du code du travail. Ses modalités sont définies à l'art.1 de l'arrêté du 02/12/98 pris en application de cet article. Lors de cette formation, des apports théoriques relatifs à la réglementation et à la sécurité, ainsi qu'une mise en situation pratique sont dispensés.

Partie théorique :

- **Connaissances générales**
- **Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté**
- **Les principaux types de chariots de manutention et leurs catégories**
- **Notions élémentaires de physique**
- **Stabilité des chariots de manutention**
- **Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté**
- **Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté**
- **Vérification d'usage des chariots de manutentions automoteurs à conducteur porté**
- **La revue documentaire d'un engin**
- **Vérification et entretien lors de la prise et de la fin de poste**
- **Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type d'engin**
- **L'évaluation des situations de travail**
- **Les consignes de sécurité**

Partie pratique :

- **Prise de poste et vérification**
- **Conduite en sécurité et manoeuvres**
- **Prise en mains de l'engin**
- **Maintenance**
- **Appliquer les consignes de sécurité**
- **Opérations d'entretien quotidien**
- **La revue documentaire d'un engin**
- **Opérations de fin de poste**



Modalités d'évaluation des acquis :

- **Evaluation de la progression du participant tout au long de la formation par le formateur**
- **Passage d'un examen théorique (QCM)**
- **Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R482 de sa catégorie**
- **Attestation de fin de formation**
- **Enquête de satisfaction à chaud puis à froid**

—> *Indicateurs de résultats communiqués sur demande*